



LE POSTIER AFFRANCHI

septembre 2014

N°33

INNOVATION DANS LE MANAGEMENT A ERMONT PDC :

CHANGER LA FICHE DE POSTE ET LES HORAIRES D'UN AGENT PENDANT SON CONGE MATERNITE !!!

Les Faits : En 2013, à la suite d'une énième réorganisation/délocalisation, une collègue d'Eaubonne, anciennement à la cabine se voit attribuer une nouvelle fiche de poste, la PT 58, qui comprend des tâches de distribution et une heure de prospection commerciale, prise de service à 7h. Cette collègue bénéficie ensuite d'un congé maternité. Devant reprendre son activité le 1er septembre elle téléphone le 28 Août pour obtenir des informations sur son planning.

Coup de théâtre : Le responsable distribution lui apprend qu'elle ne commence plus à 7heures mais à 7h28 et que sa fiche de poste a été modifiée : l'heure de prospection commerciale est supprimée, un agent ayant été reconnu inapte définitif à la distribution une partie de sa charge distribution est basculée sur la PT 58. Or dans le règlement intérieur la PT 58 apparaît à 7h00-13h05, toute modification nécessite de passer par un nouveau comité technique. **La légalité est bafouée.**

Le Temps du mépris : Cette « conduite du changement », imposée sans aucune concertation ou information à une personne qui reprend après une maternité, et doit donc gérer les questions de garde de son enfant, est scandaleuse et illustre à quel point les Ressources « humaines » sont devenues un paillason sur lequel l'encadrement s'essuie les pieds. Notre collègue est ici comptée pour quantité négligeable, pour rien, une PT anonyme que l'on manipule sans aucun respect. **Le délai de prévenance de 7jours en cas de changement d'horaires est ignoré, le droit du travail est aussi bafoué.**

Une réorganisation en cascade : Mais ce n'est pas tout, nous sommes en présence d'une véritable réorganisation, improvisée, là encore en piétinant les propres directives de la Poste qui préconise un délai de deux ans entre deux réorganisations. En effet la **PT 57 SE VOIT SUPPRIMER LE TRI APPUI DES BP ET RAJOUTER LES DEPOTS DE LA PT 58.** Avec comme conséquence une seule LOG pour tous les dépôts d'Eaubonne. Cette mise en place est un non-sens qui aura des conséquences graves pour les facteurs-trices : attente des dépôts trop longue et charge de travail lourde, **très pénible pour un seul agent, ce qui nuira à sa santé.**

Nous ne laisserons pas faire : Face à ces procédés, qui ne grandissent pas ceux qui les utilisent, illégaux, nous saisissons l'Inspection du Travail, sur ce cas mais également sur la non remise à certains collègues de leurs fiches de poste.



Contre l'arbitraire, le mépris, nous mettons en avant des valeurs de justice sociale, de respect, de solidarité, d'entraide. Contre les manœuvres, les petits coups bas, nous mettons en avant la transparence, la force de nos convictions.

**NOUS SOMMES ENCORE
DES ETRES VIVANTS !**

NOUS NOUS FERONS RESPECTER !

**UN COUP CONTRE L'UN D'ENTRE NOUS
EST UN COUP CONTRE TOUS !**



**FACE A TON EXPLOITEUR
NE RESTE PAS SEUL-E
SYNDIQUE TOI !
DEFENDS TES DROITS !**
 **WWW.CNT-F.ORG**

**CNT : UN SYNDICAT
AUTOGÉRÉ,
SANS PERMANENT**

UN SYNDICAT !

Parce que le syndicat est une structure solide sur laquelle s'appuyer pour lutter au quotidien et tenter, demain, de réorganiser la société.

DE COMBAT !

Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE !

Parce que les permanents syndicaux, dans leur ensemble, génèrent (inconsciemment ou non) la passivité et la bureaucratie au sein de leurs organisations. Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes.

ET SOLIDAIRE !

Parce que les hiérarchies de salaires et de fonctions ainsi que les différences de statuts, renforcent les divisions et l'égoïsme au sein de la population, et s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée... Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles ou inter catégorielles permettent d'éviter le corporatisme... Parce que les luttes des femmes, des chômeurs, des précaires, des mal logés, des sans-papiers, des lycéens et des étudiants sont aussi les nôtres. Parce que les peuples du monde entier sont tous victimes des mêmes maux.



.....
Contact / Adhésion

•Nom :

Prénom :

PA33

•Adresse :

Code Postal :

•Ville :

•Bureau :

•Je souhaite adhérer.

•Je peux diffuser les tracts de la CNT.

•A retourner à notre adresse départementale ou par mail. Vous pouvez également nous écrire pour recevoir 3 numéros gratuits du Combat Syndicaliste, mensuel de la CNT.